

RAPPORT DE GESTION

Période de trois mois terminée le 31 mars 2010 comparativement à la période de trois mois terminée le 31 mars 2009

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Société ont été approuvés par le comité de vérification et le conseil d'administration le 3 mai 2010. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants et les résultats d'exploitation de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, en comparaison de la période de trois mois terminée le 31 mars 2009. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Société pour les périodes terminées les 31 mars 2010 et 2009 et les notes afférentes. Les états financiers intermédiaires de la Société sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et les résultats sont présentés en dollars canadiens. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations des taux de change des devises étrangères et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société. La Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou revoir ces déclarations de nature prospective, sauf dans les situations prescrites par la loi.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs/Salle de presse du site Web de la Société au www.stella-jones.com.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est l'un des chefs de file nord-américains dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer, des poutres et des services de recyclage aux exploitants de chemins de fer de l'Amérique du Nord et des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications du continent. Stella-Jones fournit également du bois d'oeuvre à usage industriel pour des applications de construction et maritimes, de même que du bois d'oeuvre à usage résidentiel aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures.

Suite à l'acquisition de la société Tangent Rail Corporation (« Tangent ») le 1^{er} avril 2010 (voir la section intitulée « Événement postérieur » ci-après), la Société exploite dix-neuf usines de traitement du bois, deux distilleries de goudron de houille, trois installations offrant des services de collecte et de disposition des traverses de chemin de fer, deux centres de distribution, deux installations d'écorçage de poteaux et détient une participation de 50 % dans une troisième installation d'écorçage de poteaux. Ces vingt-neuf installations sont situées dans six provinces canadiennes et quatorze états américains. Les effectifs de la Société s'élèvent actuellement à environ 1 000 personnes.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui lui permet de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme, une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date ainsi qu'une licence de production de créosote, un produit de conservation du bois. Stella-Jones exploite également des installations de production spécialisées qui permettent d'accroître la productivité et l'efficacité, ce qui contribue à maintenir une structure de coûts de fabrication concurrentielle.

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la conservation du bois et d'être un modèle de société responsable et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones compte réaliser cette ambition.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

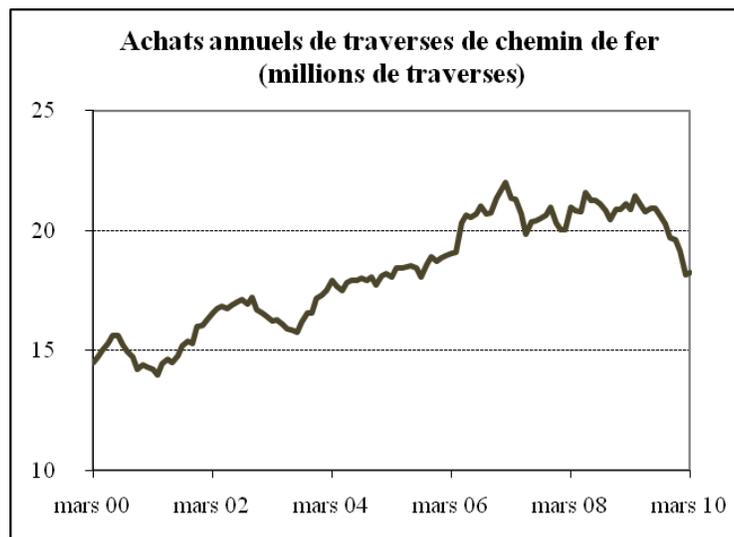
Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ou « BAIIA »), le bénéfice d'exploitation et les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les investisseurs avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds.

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change applicables aux périodes terminées les 31 mars 2010 et 2009. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers autonomes ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes.

\$ CA/\$ US	2010		2009	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,0576	1,0158	1,2389	1,2613

SURVOL DE L'INDUSTRIE



Source : Railway Tie Association

Traverses de chemin de fer

Comme le rapporte l'organisme *Railway Tie Association*, les achats de traverses de chemin de fer ont fléchi au premier trimestre de 2010. La diminution du fret transporté sur les chemins de fer nord-américains, en raison de la faiblesse de l'économie, a incité les exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et de lignes courtes à faire preuve d'une plus grande prudence à l'égard de leurs dépenses en immobilisations. Au 31 mars 2010, les achats s'élevaient à 18,2 millions de traverses, sur une base annualisée.

Cependant, selon l'Association of American Railroads, après avoir atteint son plus bas niveau vers la fin de 2009, le nombre de chargements de wagon transportés sur les chemins de fer nord-américains a augmenté d'environ 5,0 % durant les trois premiers mois de 2010, comparativement à la période correspondante de l'année précédente, tandis que le volume de remorques intermodales et de conteneurs a progressé de près de 9,0 % par rapport aux niveaux de l'année précédente.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, les ventes ont atteint 99,4 millions de dollars, en baisse de 12,6 millions de dollars ou 11,2 %, par rapport aux ventes de 112,0 millions de dollars réalisées lors du premier trimestre de l'exercice précédent. Le recul des ventes au premier trimestre, en comparaison de celles de l'exercice précédent, est toutefois en grande partie lié aux fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain. Le taux de conversion a eu pour effet de réduire la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 8,9 millions de dollars comparativement à la même période un an auparavant. Sur une base comparable, les ventes ont reculé d'environ 3,0 %, en raison principalement d'une baisse de la demande pour les traverses de chemin de fer par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Ventes par catégorie de produits

Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont chiffrées à 48,2 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2010, en baisse de 21,5 % par rapport aux ventes de 61,4 millions de dollars réalisées au premier trimestre de 2009. De ce recul des ventes de 13,2 millions de dollars, environ 6,3 millions de dollars est attribuable à la diminution du taux de conversion moyen applicable aux ventes de traverses de chemin de fer libellées en dollars américains par rapport à l'exercice précédent. Ces résultats reflètent également une baisse de la demande dans l'industrie en Amérique du Nord en raison de la conjoncture économique actuelle qui pèse sur le transport ferroviaire de manière générale. En outre, les conditions hivernales difficiles dans l'Est des États-Unis pendant les deux premiers mois de l'année ont eu pour effet de réduire la disponibilité des wagons et de retarder des expéditions de traverses de chemin de fer. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 48,5 % des ventes totales de la Société au premier trimestre de l'exercice 2010.

Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont élevées à 36,5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2010, en baisse de 2,2 % par rapport aux ventes de 37,3 millions de dollars réalisées au premier trimestre de 2009. En excluant l'incidence négative de l'évolution du taux de conversion applicable aux ventes libellées en dollars américains, les ventes ont progressé d'environ 900 000 \$, sur une base comparable, alors que l'augmentation des ventes au Canada a contrebalancé le recul des ventes de poteaux de lignes de transmission sur le marché américain. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 36,8 % des ventes totales de la Société au premier trimestre de l'exercice 2010.

Bois d'œuvre à usage industriel

Les ventes de bois d'œuvre à usage industriel ont légèrement fléchi pour s'établir à 10,1 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à 10,5 millions de dollars lors du trimestre correspondant en 2009, alors que la forte demande pour les applications maritimes dans l'Est et dans l'Ouest du Canada a été plus que contrebalancée par un recul des ventes aux États-Unis lié à une baisse de la disponibilité des wagons et aux fluctuations des devises. Cette catégorie de produits comprend également les activités de la Société dans le secteur des maisons en bois rond sur mesure. Le bois d'œuvre à usage industriel a représenté 10,2 % des ventes globales au premier trimestre de l'exercice 2010.

Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 4,5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2010, en hausse de 65,6 % par rapport aux ventes de 2,7 millions de dollars réalisées lors du même trimestre en 2009. Cette progression des ventes est liée aux conditions climatiques, alors que le Canada a connu des températures beaucoup plus clémentes au premier trimestre comparativement à l'an dernier. La Société ne vend pas de bois d'œuvre à usage résidentiel sur le marché américain. Le bois d'œuvre à usage résidentiel a représenté 4,5 % des ventes totales de Stella-Jones au premier trimestre de l'exercice 2010.

Ventes par destination

Au cours du premier trimestre de 2010, les ventes réalisées au Canada ont progressé de 16,0 % pour atteindre 47,6 millions de dollars, ou 47,9 % des ventes globales de la Société. Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 51,8 millions de dollars, ou 52,1 % des ventes, ce qui représente une baisse de 19,1 millions de dollars, ou 27,0 %, par rapport au premier trimestre de 2009, en raison essentiellement d'une diminution du taux utilisé pour convertir les ventes libellées en dollars américains et d'un recul des ventes de traverses de chemin de fer.

Marge bénéficiaire brute

Le bénéfice brut a atteint 18,2 millions de dollars, ou 18,3 % des ventes au premier trimestre de 2010, en baisse par rapport à 22,5 millions de dollars, ou 20,1 % des ventes, lors de la période correspondante en 2009. Le recul du bénéfice brut, exprimé en pourcentage des ventes, est attribuable essentiellement à un fléchissement des prix de vente dans la plupart des catégories de produits résultant d'une baisse de la demande de même qu'à une composition des ventes différente dans la catégorie des traverses de chemin de fer. Le recul, sur une base monétaire, reflète principalement une diminution du taux moyen utilisé pour convertir le bénéfice brut réalisé sur les ventes libellées en dollars américains.

Dépenses

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, les frais de vente et d'administration se sont élevés à 5,9 millions de dollars, en légère hausse par rapport aux frais de vente et d'administration de 5,8 millions de dollars engagés durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2009. En excluant les frais d'environ 1,8 million de dollars en lien avec l'acquisition de Tangent, les frais de vente et d'administration ont diminué sur une base monétaire durant le premier trimestre de 2010 en raison d'une diminution du taux de conversion applicable aux frais libellés en dollars américains et des dépenses de rémunération plus élevées engagées lors de l'exercice précédent du fait de l'augmentation de la provision pour le régime de partage des bénéfices de la Société.

La Société a constaté une perte de change de 24 000 \$ durant le trimestre terminé le 31 mars 2010, alors qu'elle avait réalisé un gain de change de 7 000 \$ durant le trimestre terminé le 31 mars 2009.

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations des devises découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectués par ses installations canadiennes. Stella-Jones U.S. Holding Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger autonome et les gains et pertes de change non matérialisés réalisés sur conversion de ses états financiers sont reportés aux capitaux propres. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de dollars américains et l'achat de certains biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégés.

Au 31 mars 2010, la Société détenait des contrats de change à terme pour la vente éventuelle d'un total de 10,8 millions de dollars US à un taux contractuel moyen de 1,2199 \$ CA/1,00 \$ US. La perte hors caisse sur ces contrats de change à terme découlant de la variation de leur valeur au marché au 31 mars 2010, comparativement au 31 décembre 2009, s'élevait à 15 000 \$.

L'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels a totalisé 1,8 million de dollars au premier trimestre de 2010, en baisse de 0,8 million de dollars par rapport à la période correspondante en 2009. Cette baisse reflète une modification des estimations comptables qui a accru la durée de vie utile de certaines

immobilisations de manière à refléter plus fidèlement leur utilisation dans le temps (voir la section intitulée « Modifications de conventions comptables » ci-après). Ces changements ont été appliqués de façon prospective à compter du 1^{er} octobre 2009.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010, les frais financiers se sont élevés à 1,8 million de dollars, en baisse de 0,3 million de dollars par rapport aux frais financiers engagés au premier trimestre de 2009. La diminution des frais financiers est attribuable à une baisse des taux d'intérêt moyens au premier trimestre de 2010 et à une diminution du montant des intérêts en dollars canadiens résultant de la conversion de la dette libellée en dollars américains.

Bénéfice avant impôts et charge d'impôts

Stella-Jones a généré un bénéfice avant impôts de 8,7 millions de dollars, ou 8,8 % des ventes, au premier trimestre de 2010. Il s'agit d'un recul de 2,5 millions de dollars par rapport au bénéfice avant impôts de 11,2 millions de dollars, ou 10,0 % des ventes, réalisé au premier trimestre de l'exercice 2009.

La charge d'impôts de Stella-Jones a totalisé 2,9 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 33,1 %. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009, la charge d'impôts s'était élevée à 3,5 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 31,2 %. L'augmentation du taux d'imposition effectif est attribuable à la proportion plus importante de revenus que la Société a générés aux États-Unis, où le taux d'imposition des sociétés prévu par la loi est plus élevé. L'impôt non relié aux bénéfices ne représente qu'une faible portion du fardeau fiscal total de la Société.

Bénéfice net

Le bénéfice net de la période s'est établi à 5,8 millions de dollars, ou 0,46 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un bénéfice net de 7,7 millions de dollars, ou 0,61 \$ par action, sur une base pleinement diluée, lors de la période correspondante un an plus tôt. Il s'agit d'un recul du bénéfice net de 24,4 %, par rapport à l'exercice précédent.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 1^{er} avril 2010, la Société a conclu l'acquisition de la société Tangent, un fournisseur de services de chaîne d'approvisionnement en matière de traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire. Tangent fournit des produits de bois traité à l'industrie ferroviaire, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise d'installations situées à Warrior, dans l'Alabama, Terre Haute et Winslow, dans l'Indiana, Alexandria, en Louisiane, et McAlisterville, en Pennsylvanie. Le produit de préservation du bois, la créosote, est fabriqué dans ses distilleries de Terre Haute, dans l'Indiana et de Memphis, au Tennessee. Les solutions de cycle de vie, qui consistent en la cueillette et la disposition des traverses, sont prises en charge par trois installations situées dans l'Alabama, au Minnesota et en Caroline du Nord. Cette acquisition permettra d'accroître les capacités de la Société dans le secteur des traverses de chemin de fer aux États-Unis et procurera à la Société des activités de production de créosote.

La contrepartie totale s'élève à environ 165,0 millions de dollars US, sous réserve de rajustements après clôture. Le financement de la transaction provient d'un placement privé de reçus de souscriptions pour une contrepartie totale de 80 050 000 \$ qui a été conclu avec succès le 15 mars 2010, ainsi que de l'émission au Fonds de solidarité FTQ d'une débenture non garantie et non convertible de 25 000 000 \$ US, l'ajout d'une facilité syndiquée à terme de 40 000 000 \$ US qui a été conclu avec succès le 24 mars 2010 et l'augmentation des facilités de crédit d'exploitation existantes. Les reçus de souscription ont été échangés à la fermeture des affaires le 1^{er} avril 2010, contre des actions ordinaires du capital social de la Société à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. Les détenteurs de reçus de souscription n'ont pas eu besoin de prendre de mesures particulières afin d'obtenir les actions ordinaires auxquelles ils ont droit. Les reçus de souscription ayant été vendus par voie d'un placement privé, ces actions ordinaires sont soumises à des restrictions réglementaires de revente jusqu'au 16 juillet 2010.

L'acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition qui requiert que tous les éléments d'actifs acquis et de passifs pris en charge lors de la transaction soient identifiés et évalués à leur juste valeur ce qui peut conduire à reconnaître certains gains ou pertes. Étant donné que la transaction a été conclue le 1^{er} avril 2010, la direction est au début du processus pour établir la juste valeur de l'actif net acquis et n'est pas en mesure de fournir des informations préliminaires sur ces valeurs mais prévoit que la période d'évaluation sera complétée d'ici le 31 décembre 2010.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de traverses de chemin de fer, de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois à usage industriel sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois traité à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on remarque une diminution de l'activité et, par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés.

Le tableau qui suit présente certaines informations financières choisies des neuf derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2010

Pour les trimestres terminés le	31 mars				
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$				
Ventes	99 360				
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels ¹	12 266				
Bénéfice d'exploitation ¹	10 500				
Bénéfice net	5 814				
Bénéfice net par action ordinaire					
De base	0,46				
Dilué	0,46				

2009

Pour les trimestres terminés le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	111 954	129 104	104 671	65 390	411 119
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels ¹	15 924	20 976	15 272	6 851	59 023
Bénéfice d'exploitation ¹	13 313	18 475	13 376	5 104	50 268
Bénéfice net	7 687	11 021	8 320	3 041	30 069
Bénéfice net par action ordinaire					
De base	0,61	0,87	0,66	0,24	2,38
Dilué	0,61	0,87	0,65	0,24	2,37

2008

Pour les trimestres terminés le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	66 182	123 081	111 828	83 731	384 822
Bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels ¹	11 199	19 402	14 249	13 479	58 329
Bénéfice d'exploitation ¹	9 616	17 599	12 127	10 622	49 964
Bénéfice net	5 323	10 047	6 850	6 327	28 547
Bénéfice net par action ordinaire					
De base	0,43	0,81	0,55	0,50	2,29
Dilué	0,42	0,80	0,54	0,50	2,25

¹ Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les pratiques de l'industrie, sans tenir compte des charges hors caisse ni des structures de capitaux. Le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations et des actifs incorporels peuvent facilement être conciliés avec le bénéfice net inclus aux états financiers établis selon les PCGR du Canada, puisqu'il n'y a pas d'ajustements en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

Note : En raison de l'arrondissement des montants, la somme des données trimestrielles peut s'avérer légèrement différente du total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

BILAN

Le fonds de roulement de la Société s'établissait à 308,4 millions de dollars au 31 mars 2010, en hausse de 138,3 millions de dollars par rapport au solde du fonds de roulement de 170,1 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette hausse reflète la trésorerie soumise à des restrictions de 142,9 millions de dollars au 31 mars 2010 constituée du produit des opérations de financement conclues en vue d'acquérir la société Tangent (se référer à la rubrique intitulée « Événement postérieur » qui précède). Ces fonds étaient considérés comme soumis à des restrictions puisqu'ils étaient restituables ou remboursables advenant la non-réalisation de l'acquisition. Ils ont par la suite été versés le 1^{er} avril 2010. En outre, en raison de la trésorerie soumise à des restrictions, la valeur de l'actif à court terme atteignait 400,3 millions de dollars au 31 mars 2010, comparativement à 254,6 millions de dollars au 31 décembre 2009.

La valeur des débiteurs s'élevait à 52,1 millions de dollars au 31 mars 2010, comparativement à 30,2 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette hausse reflète essentiellement un accroissement des ventes vers la fin de la période attribuable à l'évolution saisonnière habituelle de la demande.

Les stocks s'élevaient à 197,9 millions de dollars au 31 mars 2010, comparativement à 212,6 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette diminution est attribuable à l'accroissement saisonnier du volume des ventes à la fin de la période et à l'impact de la dépréciation de la devise locale sur les stocks détenus aux États-Unis. La direction estime que les niveaux actuels de stocks sont satisfaisants pour combler la demande de pointe estivale.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent, lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. La Société estime que les flux de trésorerie qu'elle génère de ses activités d'exploitation et ses marges de crédit d'exploitation disponibles sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

Les immobilisations s'élevaient à 95,3 millions de dollars au 31 mars 2010, comparativement à 96,9 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette diminution de 1,6 million de dollars est principalement attribuable à l'incidence de la dépréciation de la devise locale sur les immobilisations détenues aux États-Unis et à l'amortissement des immobilisations qui a surpassé les achats d'immobilisations au premier trimestre de 2010.

Les actifs incorporels totalisaient 12,2 millions de dollars au 31 mars 2010, comparativement à 13,1 millions de dollars au 31 décembre 2009. Les actifs incorporels comprennent les relations clients, la valeur actualisée des ententes de non-concurrence, de même que l'écart d'acquisition. Cette diminution de 0,9 million de dollars reflète l'amortissement des relations clients et des ententes de non-concurrence de même que l'incidence de la dépréciation de la devise locale sur les actifs incorporels détenus aux États-Unis.

L'endettement bancaire se chiffrait à 49,9 millions de dollars au 31 mars 2010, en baisse par rapport à 56,1 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2009. Cette diminution est attribuable à la génération de robustes flux de trésorerie. Au 31 mars 2010, l'endettement bancaire était constitué de facilités de crédit comprenant un crédit d'exploitation à demande de 50,0 millions de dollars contracté auprès d'un syndicat bancaire canadien (50,0 millions de dollars au 31 décembre 2009), de même qu'une marge de crédit d'exploitation de 75,0 millions de dollars US contracté auprès d'un syndicat bancaire américain (45,0 millions de dollars US au 31 décembre 2009). La disponibilité totale en vertu des marges de crédit d'exploitation canadienne et américaine était de 19,3 millions de dollars et 58,4 millions de dollars US, respectivement, au 31 mars 2010.

La Société estime que ces crédits d'exploitation, combinés aux fonds qu'elle générera de ses activités d'exploitation au cours des prochains trimestres, seront suffisants pour faire face à ses besoins de trésorerie dans l'avenir prévisible. Toutefois, la réalisation d'autres acquisitions dans l'avenir pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement, le cas échéant.

Au 31 mars 2010, la dette à long terme de la Société, y compris la partie à court terme, s'élevait à 149,0 millions de dollars, en hausse par rapport à 87,1 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette augmentation est attribuable à l'émission au Fonds de solidarité FTQ d'une débenture non garantie et non convertible de 25,0 millions de dollars US (25,4 millions de dollars CA) et à l'ajout d'une facilité à terme de 40,0 millions de dollars US (40,6 millions de dollars CA) pour financer en partie l'acquisition de Tangent. En excluant ces emprunts, la dette à long terme de Stella-Jones, incluant la partie à court terme, se serait élevée à environ 83,0 millions de dollars.

L'avoir des actionnaires s'établissait à 260,0 millions de dollars au 31 mars 2010, en hausse par rapport à 180,0 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette augmentation de 80,0 millions de dollars est essentiellement attribuable au produit net de 77,7 millions de dollars de l'émission de reçus de souscription pour financer en partie l'acquisition de Tangent. Les reçus de souscription ont été échangés, sans versement supplémentaire, contre des actions ordinaires de la Société à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription à la suite de la conclusion de l'acquisition le 1^{er} avril 2010. En excluant la valeur des reçus de souscription, la valeur comptable s'élevait à 14,36 \$ par action ordinaire au 31 mars 2010, en hausse par rapport à 14,19 \$ par action au 31 décembre 2009.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie (milliers de dollars)	Exercice financier terminé le	
	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Activités d'exploitation	8 848 \$	(12 526 \$)
Activités de financement	135 168 \$	14 632 \$
Activités d'investissement	<u>(144 016 \$)</u>	<u>(2 106 \$)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	--- \$	--- \$

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, l'utilisation de liquidités provenant de la marge de crédit d'exploitation et de la dette à long terme, ainsi que par l'émission d'actions ordinaires. Les marges de crédit d'exploitation de la Société sont constituées de facilités de crédit d'exploitation sur demande, renouvelables chaque année et revues par les banquiers de la Société à des intervalles qui n'excèdent pas une année. La Société ne prévoit avoir aucune difficulté à renouveler ces facilités de crédit d'exploitation sur demande.

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, se sont élevés à 8,5 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2010, comparativement à 11,3 millions de dollars pour la période correspondante en 2009. Cette baisse reflète une réduction du bénéfice net pour la période ainsi qu'une diminution de l'amortissement des immobilisations.

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement a généré des liquidités de 320 000 \$ au premier trimestre de 2010, alors qu'elle avait nécessité des liquidités de 23,8 millions de dollars un an auparavant. L'amélioration est attribuable à une diminution des stocks et des impôts à recouvrer de même qu'à une augmentation des comptes créditeurs et charges à payer qui ont plus que compensé la hausse des débiteurs. En conséquence, les activités d'exploitation ont généré des liquidités de 8,8 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, alors qu'elles avaient nécessité des liquidités de 12,5 millions de dollars lors de la période correspondante un an plus tôt.

Les activités de financement nettes de la Société ont généré des liquidités de 135,2 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010. Ce montant reflète essentiellement des ajouts nets de 64,6 millions de dollars à la dette à long terme et de 77,0 millions de dollars au capital-actions pour financer en partie l'acquisition de Tangent, légèrement contrebalancés par une réduction de 5,3 millions de dollars de l'endettement bancaire à court terme. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2009, les flux de trésorerie provenant des activités de financement avaient généré des liquidités de 14,6 millions de dollars.

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 144,0 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2010, en raison essentiellement d'une augmentation de 142,9 millions de dollars de la trésorerie soumise à des restrictions dans l'attente de la conclusion de l'acquisition de Tangent. Les dépenses en immobilisations, qui ont servi essentiellement à diverses mises à niveau d'équipement et à l'expansion, se sont élevées à 1,2 million de dollars. Pour le premier trimestre de l'exercice 2009, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement avaient nécessité des liquidités de 2,1 millions de dollars.

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 mars 2010 :

(en milliers de dollars)	Valeur comptable (\$)	Flux monétaires contractuels (\$)	Moins de 1 an (\$)	1 à 3 ans (\$)	4 à 5 ans (\$)	Après 5 ans (\$)
Endettement bancaire¹	49 861	50 924	50 924	-	-	-
Comptes créditeurs et charges à payer	28 015	28 015	28 015	-	-	-
Obligations liées à la dette à long terme¹	147 805	205 038	17 503	41 254	39 655	106 626
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition¹	1 227	1 227	124	229	78	796
Swaps de taux d'intérêt	1 508					
Montant à payer	-	6 121	1 794	1 729	1 350	1 248
Montant à recevoir	-	(3 149)	(1 068)	(884)	(772)	(425)
Autres obligations contractuelles	-	18 925	3 367	4 375	2 201	8 982
Ententes de non-concurrence	4 234	5 080	1 270	2 540	1 270	-
Total	232 650	312 181	101 929	49 243	43 782	117 227

¹ Les montants comprennent le capital et les intérêts

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 mars 2010, le capital-actions de la Société était constitué de 12 691 094 actions ordinaires émises et en circulation (12 684 325 au 31 décembre 2009). Au 3 mai 2010, le capital-actions de la Société était constitué de 15 893 094 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 mars 2010, le nombre d'options en circulation en vue d'acquies des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 193 785 (197 785 au 31 décembre 2009), dont 122 185 d'entre elles pouvaient être exercées (126 185 au 31 décembre 2009). Au 3 mai 2010, le nombre d'options en circulation était de 193 785, dont 122 185 d'entre elles pouvaient être exercées.

DIVIDENDES

Le 11 mars 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende semestriel de 0,18 \$ par action ordinaire payable le 14 mai 2010. La déclaration de dividendes futurs ainsi que leurs montants et dates de versement, continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction des bénéfices et des besoins financiers de la Société, ainsi que des clauses restrictives contenues dans ses documents de prêt et d'autres conditions pouvant prévaloir à ce moment. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de tels dividendes dans l'avenir.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Les engagements et éventualités susceptibles d'avoir une incidence sur la Société dans l'avenir demeurent sensiblement les mêmes que ceux indiqués dans le rapport de gestion annuel de la Société contenu dans son rapport annuel 2009.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ACTUELLE

Activités d'exploitation

Même si elles ne sont pas à l'abri de la récession, les principales catégories de produits de la Société, soit les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer, font partie intégrale des projets d'immobilisations en infrastructures que les gouvernements mettent souvent en œuvre durant les périodes de ralentissement économique. En conséquence, la position de la Société en tant qu'important fournisseur de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer pourrait s'avérer particulièrement avantageuse compte tenu des investissements des gouvernements américains et canadiens dans des projets d'infrastructure. En outre, diverses initiatives visant à accorder des crédits d'impôt ont été soit édictées par la loi ou encore proposées aux États-Unis et pourraient stimuler de manière importante les projets d'infrastructure.

Liquidité

Au 31 mars 2010, la Société respectait toutes ses clauses restrictives et obligations contractuelles. De plus, les disponibilités totales en vertu de ses marges de crédit d'exploitation canadiennes et américaines étaient de 19,3 millions de dollars et 58,4 millions de dollars US, respectivement.

La direction estime que dans l'ensemble tous ses débiteurs sont entièrement recouvrables puisque ses principaux clients, principalement des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et des fournisseurs de services publics de grande envergure, ont une bonne solvabilité et peu d'antécédents de défaut de paiement. Néanmoins, la direction accorde plus d'attention au recouvrement des débiteurs et aux prolongements de crédit.

Les stocks ont baissé au cours du premier trimestre de 2010 en raison d'un accroissement de la demande saisonnière à la fin de la période et de l'impact de la dépréciation de la devise locale sur les stocks détenus aux États-Unis. Afin d'assurer l'efficacité des activités de traitement, étant donné que le bois séché à l'air permet de réduire les cycles de traitement, la rotation des stocks a toujours été relativement lente. Néanmoins, la direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est rajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risque et d'incertitude susceptibles d'avoir une incidence sur la Société dans le futur demeurent essentiellement les mêmes que ceux indiqués dans le rapport de gestion annuel de la Société contenu dans son rapport annuel 2009.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés du 31 décembre 2009.

La Société dresse ses états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada en vertu desquels la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges déclaré au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues sur une base périodique et, lorsque des ajustements s'avèrent nécessaires, ces derniers sont inscrits aux états financiers de la période au cours de laquelle ils sont identifiés.

Les postes importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée de vie utile estimée des actifs, la dépréciation des actifs à long terme, les impôts futurs, la rémunération à base d'actions, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite, les obligations légales, les créances irrécouvrables, la provision pour créances douteuses, la provision pour les moins-values des stocks, pour le reboisement et l'environnement.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

L'institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié les normes comptables suivantes que la Société a adoptées à compter du 1^{er} janvier 2010 :

Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581 ayant le même titre. Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière (« IFRS ») IFRS 3 (dans sa version révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société a appliqué cette nouvelle norme à compter du 1^{er} janvier 2010, l'adoption anticipée étant permise. Suite à l'application de cette nouvelle norme comptable, la Société a enregistré des frais d'acquisition reportés d'un montant de 328 399 \$ aux résultats. À compter du 1^{er} janvier 2010, les dépenses de nature similaire seront constatées aux résultats dans la période où elles sont engagées.

Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle » remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (dans sa version révisée), « États financiers consolidés et individuels ». La Société a appliqué ces nouvelles normes à compter du 1^{er} janvier 2010 puisque l'application anticipée est permise. L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement accumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2009, la direction a examiné et augmenté la durée de vie utile de certaines immobilisations de manière à refléter plus fidèlement leur utilisation dans le temps. Ces changements ont été appliqués de façon prospective à compter du 1^{er} octobre 2009.

	Durées de vie utile précédentes	Durées de vie utile révisées
Immeubles	de 20 à 40 ans	de 20 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 40 ans	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 10 ans	de 3 à 15 ans
Matériel antipollution	de 10 à 20 ans	de 10 à 60 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans	de 2 à 10 ans

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le Conseil des Normes comptables du Canada (« CNC ») a confirmé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues de dresser leurs états financiers conformément aux IFRS pour les exercices devant s'ouvrir à compter du 1^{er} janvier 2011. Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et de l'information à fournir.

La direction a mis sur pied une équipe de mise en oeuvre des IFRS afin de développer un plan de conversion aux IFRS. En 2008, une analyse diagnostique préliminaire (phase 1) a été préparée par des consultants externes qui ont identifié les postes clés où des modifications de conventions comptables pourraient avoir des répercussions sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société en est présentement à la phase 2 de son plan de conversion, qui comprend une définition des rôles et des responsabilités, un examen des différences entre les PCGR canadiens actuels (comme les applique la Société) et les IFRS, et l'analyse des options possibles concernant l'adoption. Une fois la phase 2 complétée, la direction prévoit être en mesure de déterminer les répercussions du changement d'ici la fin du second trimestre de 2010. La planification s'est poursuivie au premier trimestre de 2010 afin de déterminer avec précision et de documenter les modifications à apporter aux principes comptables et systèmes informatiques, les besoins en formation, les mécanismes de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les répercussions sur les activités d'affaires de la Société.

Durant la période précédant le basculement, la Société continue de surveiller les normes qui seront publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« l'IASB »), puisque le plan de travail de l'IASB prévoit la finalisation de plusieurs projets au cours des années civiles 2010 et 2011.

Les postes clés où des modifications de conventions comptables sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont présentés ci-après. L'intention est de mettre en relief les postes que la Société considère comme les plus importants. Cependant, l'analyse des modifications se poursuit et toutes les décisions n'ont pas encore été prises lorsque différentes options sont disponibles au chapitre des conventions comptables.

Immobilisations corporelles

IAS 16, Immobilisations corporelles, offre la possibilité d'évaluer des actifs soit selon le modèle du coût ou encore selon le modèle de la réévaluation. En vertu du modèle de la réévaluation, un élément d'immobilisation corporelle est reporté à un montant réévalué, soit la juste valeur à la date de la réévaluation.

L'examen et l'analyse des immobilisations corporelles ont été complétés. La durée de vie utile de certaines immobilisations a été révisée tel que décrit dans la section « Modifications de Conventions Comptables ». La Société prévoit continuer à utiliser le modèle du coût en vertu des IFRS.

Contrats de location

La Société a entrepris un examen détaillé des ententes de location importantes afin de déterminer la classification adéquate des contrats de location en vertu des IFRS.

Après avoir passé en revue les contrats de location assujettis à l'IAS 17, la Société a conclu que les contrats de location-financement et de location-exploitation sont classés adéquatement.

Droits de coupe

Les contrats de droits de coupe font présentement l'objet d'une analyse afin de déterminer s'ils devraient être traités en vertu de l'IAS 17, Contrats de location, ou en vertu de l'IAS 38, Immobilisations incorporelles. Les discussions actuelles donnent à entendre que les droits de coupe devraient être comptabilisés comme actifs incorporels. Cette analyse sera complétée d'ici la fin du deuxième trimestre de 2010.

Au 31 décembre 2009, les droits de coupe étaient comptabilisés comme faisant partie des immobilisations. En vertu des IFRS, la Société pourrait devoir reclasser ces actifs qui passeraient des immobilisations aux actifs incorporels au bilan.

Coentreprises

En vertu des PCGR canadiens, la participation de 50 % que détient la Société dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka ») est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Essentiellement, 50 % du bilan et de l'état des résultats de Kanaka sont ajoutés aux états financiers consolidés de la Société. Aux termes de l'exposé-sondage 9, qui traite de la comptabilité des coentreprises, la méthode de la consolidation proportionnelle ne sera plus permise et il est plutôt suggéré d'utiliser la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence présente les coentreprises aux états financiers comme un investissement évalué au coût de l'apport initial dans la coentreprise.

La documentation relative à la comptabilité des coentreprises est en place et aucune autre information supplémentaire ne sera requise, selon les normes existantes.

Instruments financiers

En vigueur le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers — Informations à fournir » et le chapitre 3863 du Manuel, « Instruments financiers – Présentation ». Ces nouveaux chapitres ont été publiés afin de mieux harmoniser les PCGR canadiens aux IFRS en intégrant plusieurs des concepts que l'on retrouve dans l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation, et l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. En vertu de l'IAS 39, la Société doit préparer une analyse afin de démontrer que les flux de trésorerie provenant de l'élément couvert et l'instrument de couverture concordent de manière efficace. Cette analyse a été préparée par un consultant externe et revu par la direction.

Avantages sociaux futurs

En août 2009, Stella-Jones a mandaté la firme de consultants en ressources humaines Morneau Sobeco, afin d'effectuer une analyse de l'adoption de l'IAS 19, Avantages du personnel. Morneau Sobeco a soumis ses conclusions le 9 octobre 2009. En se fondant sur leur rapport, la Société a pris une décision concernant les différentes possibilités de traiter les gains et pertes en vertu de l'IAS 19 et la Société a décidé de les constater entièrement dans l'état des autres éléments du résultat étendu. Par conséquent, un gain non amorti totalisant environ 270 000 \$ au 1^{er} janvier 2010 se reflétera au bilan lors de la transition.

Paiements fondés sur des actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions, des régimes d'achat d'actions des employés et des unités d'actions subalternes qui seront assujettis à l'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions. En vertu de cette norme, la charge relative à ces dispositions doit être constatée en se basant sur un modèle financier comme le modèle Black-Scholes. Le régime d'options d'achat d'actions est actuellement calculé en utilisant le modèle Black-Scholes et la conversion ne devrait avoir aucune incidence financière. Pour les régimes d'achat d'actions des employés et les unités d'actions subalternes, l'analyse prévoit être complétée avant la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2010, mais aucun impact majeur n'est anticipé.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En vertu de la Loi sur les forêts de la Colombie-Britannique et de la loi sur les forêts de l'Alberta, la Société a l'obligation de prendre en charge les coûts liés au reboisement dans le cadre de certaines licences de récolte et d'engager des frais de remise en état de certains sites.

La Société a modifié les calculs des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations en 2008 et les informations fournies à l'heure actuelle satisfont adéquatement aux exigences de l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. Des changements sont à l'étude concernant l'IAS 37. Ces changements pourraient exiger que la Société conduise de nouvelles évaluations.

Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

En vigueur le 1^{er} juillet 2009, l'IFRS 3 devient le document de référence pour guider les sociétés dans les regroupements d'entreprises.

Selon la norme IFRS 1, la Société a le choix d'appliquer rétroactivement la norme IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises ou peut décider d'appliquer la norme de façon prospective uniquement aux acquisitions effectuées après la date de transition. La Société n'a pas encore pris de décision concernant ce choix. De plus, la Société a choisi d'adopter de façon anticipée une nouvelle norme sous les PCGR canadiens, à compter du 1^{er} janvier 2010, afin d'harmoniser la comptabilisation de regroupements d'entreprises avec la norme IFRS.

Dépréciation

IAS 36, Dépréciation d'actifs, préconise une approche qui comporte une seule étape pour tester la dépréciation des actifs et l'évaluer. La valeur comptable des actifs est comparée au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des frais de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif. Selon les IFRS, la valeur actualisée des flux de trésorerie est utilisée pour tester et évaluer la dépréciation d'un actif alors qu'en vertu des PCGR canadiens, les flux de trésorerie futurs non actualisés sont utilisés pour déterminer s'il y a eu dépréciation par rapport à la valeur comptable de l'actif.

En date de décembre 2009, un prototype de test de dépréciation de l'écart d'acquisition a été élaboré et aucun ajustement de dépréciation n'a été nécessaire. La documentation relative aux IFRS a également été complétée.

Première adoption des IFRS

En outre, comme premier adoptant des IFRS, la Société a l'obligation d'appliquer l'IFRS 1 « Première application des normes internationales d'information financière ». L'IFRS 1 prévoit un certain nombre d'exemptions facultatives que la Société évalue présentement. Les choix les plus importants comprennent : l'imputation des écarts de conversion cumulés des établissements étrangers autonomes au solde d'ouverture des bénéfices non répartis et l'évaluation à la juste valeur à la date de passage aux IFRS comme coût présumé des immobilisations. La Société évalue actuellement l'incidence de ces exemptions et une décision prévoit être prise d'ici la fin du deuxième trimestre de 2010.

Impact sur les systèmes d'information

La Société procède à l'évaluation des exigences en matière d'information de la publication des résultats selon les IFRS. Au cours du quatrième trimestre de 2009, l'analyse diagnostique portant sur les systèmes d'information actuels a été complétée. Des changements sont apportés afin de s'assurer que la présentation d'une double comptabilité selon les PCGR canadiens et selon les IFRS sera possible en 2010, et de nouveaux rapports seront créés afin de satisfaire aux exigences des IFRS en matière d'information à fournir.

Incidence sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les informations à fournir

Le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières édicte des règles que les sociétés ouvertes doivent respecter au chapitre du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information. Conformément à ces règles, la direction compte identifier, examiner et possiblement modifier, comme elle le jugera nécessaire, certains contrôles clés susceptibles d'être affectés par des changements résultant de la conversion aux IFRS. Les contrôles clés touchés seront évalués et testés à l'aide d'une approche fondée sur le risque pour s'assurer qu'ils sont conçus adéquatement et qu'ils fonctionnent de manière efficace afin de garantir que la conversion de la Société aux IFRS n'entraînera aucune erreur importante.

Incidence sur les activités commerciales

Les répercussions de la conversion aux IFRS sur les clauses restrictives de la Société font l'objet d'un examen. Il n'est pas prévu que la conversion aux IFRS ait une incidence importante sur ces exigences.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément à la norme canadienne 52-109 (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des certificats signés par le président et chef de la direction et par le premier vice-président et chef des finances, qui font notamment état de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information et de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La Société n'a apporté aucun changement important à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 ayant eu une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

PERSPECTIVES

Même si les conditions économiques mondiales montrent des signes d'amélioration, la reprise sera vraisemblablement progressive dans les principaux marchés de la Société. Cependant, la demande ne devrait pas diminuer de façon générale et le rôle clé que jouent les produits de Stella-Jones dans les infrastructures de transport et de services publics, devrait permettre à la Société de maintenir ses parts de marché et un niveau d'affaires stable.

Les produits de la Société font partie intégrale des projets d'immobilisations en infrastructures que les gouvernements mettent souvent en œuvre durant les périodes de ralentissement économique, et de nombreux programmes et mesures de relance ont été annoncés à cet effet. Des actions en ce sens pourraient stimuler la demande, puisqu'elles pourraient potentiellement impliquer, aussi bien dans le cadre de travaux d'entretien que de nouvelles installations, plusieurs des clients de la Société qui oeuvrent dans les secteurs des chemins de fer et de la transmission et distribution d'électricité.

Le succès de l'intégration de l'acquisition de Tangent jouera un rôle important dans la performance de la Société en 2010. Cette transaction renforce la position de la Société comme deuxième fournisseur en importance de traverses de chemin de fer en Amérique du Nord et devrait permettre de réaliser des synergies appréciables. Stella-Jones entend poursuivre sa croissance interne en tentant d'accaparer une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics partout en Amérique du Nord, tout en cherchant également à développer de nouvelles occasions de marché, alors qu'elle continue à exploiter le plein potentiel des récentes acquisitions. La Société poursuivra également ses efforts pour accroître la productivité de ses opérations dans l'ensemble de l'organisation.

La Société continuera à se concentrer sur la génération de liquidités et à faire preuve de prudence dans l'utilisation de l'effet de levier, puisqu'un bilan solide placera Stella-Jones dans une position avantageuse pour poursuivre sa stratégie d'acquisition, tout en relevant les défis que posent les conditions de marché actuelles. La vision stratégique à long terme de la Société, axée sur l'expansion et la consolidation à l'échelle continentale, reste intacte. Stella-Jones poursuivra sa recherche de cibles dans ses marchés de base des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics qui répondent à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, qui offrent des occasions de réaliser des synergies, et qui, surtout, peuvent ajouter de la valeur pour les actionnaires.

Le 3 mai 2010